

# **Pourquoi faut-il continuer la lutte antidopage ?**

**Professeur Michel AUDRAN**

**Directeur du Laboratoire de Biophysique et de Bioanalyse, Faculté de Pharmacie de Montpellier**

En introduction, la mise en place du programme ADAMS doit être évoquée du fait des nombreuses critiques qu'elle engendre de la part des sportifs professionnels. Pour rappel, ADAMS implique un certain nombre de nouvelles obligations aux athlètes que d'aucuns considèrent comme une inadmissible atteinte à la vie privée (obligation de tenir les autorités informées de leurs déplacements quotidiens, obligation d'uriner en présence d'une autre personne lors de la collecte des échantillons).

A l'issue d'une rencontre avec Andy MIAH, l'un des plus farouches adversaires de la lutte antidopage, j'ai initié un débat sur ces questions avec mes étudiants de l'unité Sports de l'Université de Montpellier I. A ma grande surprise, j'ai pu observer de la résonance des arguments avancés par les tenants de l'abolition de la lutte antidopage auprès de jeunes publics pourtant très avertis.

Ce discours est véhiculé par des personnalités comme Julian SAVULESCU, Andy MIAH ou Brent KIOUS, dont les publications se multiplient dans la presse spécialisée ou généraliste. Certains articles parus dans une revue aussi sérieuse que *Nature* n'hésitent pas à aller jusqu'à remettre en cause les procédés de la lutte antidopage.

Dans ces conditions, il n'est pas inutile de revenir aux fondements de la lutte antidopage.

En premier lieu, la performance déterminant une large part des actes de la vie quotidienne et professionnelle, le dopage se pratique régulièrement. Une multitude de milieux est concernée : les militaires, les étudiants et chauffeurs routiers, les cadres... Plus globalement, la population fait un large usage de caféine et autres toniques.

L'interdiction du dopage dans le sport est traditionnellement justifiée pour des raisons éthiques, à savoir que le dopage sape l'esprit sportif. Le dopage est considéré comme dangereux pour la santé de même qu'il fausse les données de la compétition et introduit une notion d'iniquité entre compétiteurs, la compétition étant transférée du terrain de jeu aux laboratoires. Le dopage change aussi radicalement le regard que la société porte sur le sport et sa confiance envers les athlètes.

Mais aujourd'hui, d'énormes retombées financières sont désormais associées à la performance ; et, l'efficacité des médicaments a été considérablement accrue alors que les contrôles demeurent quantitativement insuffisants.

En définitive, la conjugaison de ces différents éléments concourt à créer, selon les auteurs anglo-saxons, « un sport de tricheurs » auquel les athlètes ne peuvent résister.

## **I. La lutte antidopage : un combat inutile ?**

En vertu de cette thèse, la lutte antidopage serait inefficace et coûteuse. De fait, les tests antidopage ne s'appliquent qu'aux seuls médicaments commercialisés, les méthodes de dépistage se révélant systématiquement en retard tout comme leur efficacité semble limitée en matière de détection des substances nouvelles. Les « pauvres » sont davantage susceptibles d'être contrôlés positifs que les « riches ». Je vous renvoie ici aux Jeux Olympiques de Pékin où seuls les anciens stéroïdes ont fait l'objet d'identification.

En résumé, les tests antidopage s'avèrent limités de par leur spécificité (ce qui peut conduire à de faux positifs) ainsi que de par leur sensibilité (qui induit des faux négatifs).

Un des autres arguments mis en avant porte sur le fait que la lutte antidopage ne s'applique qu'au sport de très haut niveau, de sorte que la majorité des cas de dopage demeurent ignorés.

Pour ces auteurs, l'interdiction des produits dopants conduit à un mécanisme de prohibition, celui-ci étant, par nature, voué à l'échec d'autant qu'il favorise l'émergence d'un « marché noir » totalement hors contrôle. La lutte antidopage étant incapable de repérer l'ensemble des cas de triche, il existe en permanence une inégalité entre athlètes, ce qui conduit à considérer la volonté de moraliser le sport comme une utopie.

### **1. Les arguments contre la lutte antidopage**

Cette combinaison d'arguments conduit les tenants de l'abolition de la lutte antidopage à préconiser l'adoption d'un dopage médicalement supervisé ce qui, en soi, ne constitue pas une position véritablement nouvelle. Pour s'en prouver, il suffit de se reporter à plusieurs publications dont certaines remontent à 1921 !

Plusieurs auteurs anglo-saxons estiment qu'un dopage médicalisé permettrait, au vu du faible état des connaissances actuelles en matière d'épidémiologie du dopage, d'identifier réellement les substances dangereuses.

Surtout, une telle mesure favoriserait la suppression des effets pervers de la lutte antidopage. Elle impliquerait incidemment la fin des difficultés administratives liées aux AUT tout comme celles qu'impliquent actuellement des techniques utilisant des facteurs de croissance, ou l'usage des beta 2 mimétiques ou celui des corticoïdes.

Du point de vue éthique, ces auteurs considèrent que la performance humaine ne peut reposer sur les seuls facteurs d'entraînement ou de nutrition. En conséquence, l'ensemble des potentialités disponibles doit être utilisé en vue d'accroître la performance. La quasi-unanimité des entreprises humaines faisant appel à la science et à la technologie, les médicaments ne sauraient être écartés comme sources d'amélioration de la performance. Aucune discussion de fond n'ayant véritablement eu lieu depuis les années 1960 en matière de lutte antidopage (contrairement aux débats se tenant régulièrement dans les domaines médicaux ou scientifiques), une telle situation ne saurait perdurer.

Dans un registre similaire, la victoire dans le sport est perçue comme le résultat d'une loterie génétique, comme l'illustre le cas du Finlandais Eero MÄNTYRANTA, skieur dont la production de globules rouges s'avérait 20 % supérieure à celle de ses compétiteurs. De ce point de vue, la différence entre les différentes techniques visant à améliorer sa production de globules rouges (stage en altitude, passage sous tente hypoxique, prise d'EPO, transfusion sanguine) n'est plus perçue comme discriminante, seul facteur de dangerosité, lié à l'augmentation du nombre de globules rouges, doit être considéré. En résumé, la prise de médicaments gomme les inégalités génétiques et restaure au contraire l'égalité des chances.

Au surplus, ces auteurs rappellent que, dans le sport moderne, l'argent conditionne largement le succès. Inversement, l'usage des médicaments dans le sport reviendrait à réduire la discrimination économique actuelle, par exemple une cure d'EPO revient à 150 euros alors que l'achat d'une tente hypoxique se traduit par une dépense de 10 000 euros.

En matière de dangerosité du dopage, il n'existe aucune étude sérieuse sur la question, cette pratique étant formellement prohibée. Par essence, le sport de haut niveau s'avère lui-même une activité dangereuse, à la fois au niveau de la nature de la discipline pratiquée (boxe, courses mécaniques, escalade, ski alpin, ...) mais aussi de le risque d'augmentation de la survenue de morts subites dans le cadre de la pratique d'un exercice sportif. Dès lors, on peut se poser la question suivante : du sport de haut niveau ou du dopage, quel est le plus dangereux ?

De façon transparente, le passage à un dopage médicalisé mettrait un terme aux présentes incohérences de la lutte antidopage, telle que la prohibition du recours à certaines substances comme le cannabis.

En outre, dans quelle mesure le sportif doit-il continuer à porter le fardeau de l'exemplarité compte tenu du comportement actuel de nombre de « figures sociales » contemporaines ?

## **2. Les préconisations**

Les partisans du « réalisme » posent trois questions fondamentales auxquelles ils apportent autant de réponses :

*a. La libéralisation du dopage entraînerait-elle une hausse du taux de mortalité chez les athlètes ?*

Un dopage sous contrôle médical augmenterait très certainement l'usage des substances ergogéniques sans pour autant que cela se traduise par une augmentation de la morbidité ou de la mortalité, les sportifs étant tenus informés des risques encourus, à la différence des pratiques ayant eu cours dans l'ex-RDA.

*b. Assisterait-on à une multiplication des maladies chroniques ou à une diminution de l'espérance de vie en fin de carrière sportive ?*

Sortir le dopage de sa clandestinité aurait des effets positifs au-delà de l'univers restreint du sport d'élite : les pratiques dans le sport amateur verraient leur dangerosité diminuer et deviendraient moins hasardeuses.

### *c. Aurait-elle un impact sur la conduite des jeunes ?*

S'il est évident qu'il faut interdire le dopage chez les jeunes, on peut s'interroger sur l'impact réel du sport chez les jeunes. Quel est l'élément qui suscite le rêve au sein des jeunes publics adeptes de sport ? S'agit-il de la performance liée à l'exploit sportif ? Ou s'agit-il au contraire des retombées financières ou médiatiques amenées par l'exploit sportif ?

Le problème n'est pas tant conditionné par la pseudo-exemplarité des sportifs d'élite mais plutôt par l'entrée précoce des jeunes dans la carrière sportive.

### *d. Conclusions*

Pour ces auteurs, il est temps de mettre fin à l'hypocrisie que constitue la croisade contre le dopage vantant les mérites du sport sur la santé, le développement harmonieux du corps et de l'esprit, alors que, dans le même temps, les risques sanitaires liés à la pratique du sport de haut niveau sont systématiquement minimisés.

La santé des athlètes doit être contrôlée et non la prise de médicaments.

Enfin, trop d'argent est gaspillé dans la lutte antidopage (ce qui sera encore amplifié avec l'arrivée du dopage génétique) et ce, pour une infime population de sportifs, fort bien suivie sur le plan médical.

## **II. Les réponses**

### **1. Les réponses traditionnelles promues par les organismes officiels**

Selon les instances officielles, la morale de base de la lutte antidopage doit demeurer le « *fair play* », l'esprit olympique et le maintien de la « sainteté » de l'éthique sportive. Or l'usage de substances détruit le *fair play* et la moralité tout comme l'éthique de la lutte antidopage doit continuer à s'aligner sur l'éthique sociale communément admise (rejet de la consommation de drogues par exemple). En outre, les arènes sportives doivent rester des lieux d'éducation et de promulgation des valeurs sociales et le sport se doit de transmettre ce qui est vrai, bon et beau dans la culture humaine.

On peut néanmoins douter de la pertinence d'une telle approche qui, bien qu'éminemment respectable, est devenue relativement peu audible et ne remporte guère l'adhésion du plus grand nombre.

### **2. Autres types de réponses**

Alain Garnier, directeur médical de l'AMA, en réponse à l'argument selon lequel le sport n'était pas forcément compatible avec la physiologie et pouvait être dangereux, a apporté tout un volet de répliques, plus mesurées et plus pertinentes.

Partant de ce constat, Alain Garnier considère que deux voies sont envisageables : ou les règles sportives évoluent afin de rendre la pratique sportive plus compatible avec la physiologie humaine ; ou les athlètes cherchent à s'adapter par le recours aux médicaments. Cela étant, le recours aux médicaments n'est jamais exempt de risques et les effets secondaires peuvent n'être perceptibles qu'au terme de nombreuses années après un traitement. Enfin, la prescription médicale en matière de traitements médicamenteux n'exclut pas totalement le risque.

Qui plus est, une acceptation de la supervision médicale du dopage risque de se traduire par la généralisation du dopage, excluant ainsi les athlètes opposés au dopage. Dès lors, peut-on réellement croire qu'une supervision médicale du dopage va déboucher sur une réduction des inégalités ?

Cette recherche de nouveaux arguments, telle la tentative initiée par Alain Garnier, constitue aujourd'hui un passage obligé pour tous ceux qui entendent se battre pour préserver une certaine éthique sportive. En la matière, et comme l'illustrent de récents sondages réalisés aux Etats-Unis suite à des débats sur la question, on peut craindre que la cause prônée par les tenants de l'abolition ne cesse de progresser dans l'opinion, à l'inverse de celle cherchant à renforcer la lutte antidopage.

## **Questions –réponses avec l'amphithéâtre**

### **Docteur Frédéric DEPIESSE, médecin fédéral de la FF d'Athlétisme**

Quelle position convient-il d'adopter d'un strict point de vue déontologique compte tenu des sommes considérables investies en matière de dopage génétique ?

### **Professeur Michel AUDRAN**

N'étant ni sociologue, ni philosophe, il m'est difficile d'apporter une réponse non subjective sur la question. Mon exposé n'est qu'une tentative de réponse compte tenu de l'impact des thèses des partisans de la libéralisation sur les jeunes publics, tel que j'avais pu l'observer avec mes étudiants.

### **Professeur Michel RIEU, conseiller scientifique de l'AFLD**

Cette compilation est extrêmement intéressante dans la mesure où elle rend parfaitement compte de la rengaine désormais éculée à laquelle nous sommes soumis depuis des années. Le fait d'admettre le dopage dans le monde sportif sous prétexte que la pratique est courante dans certains milieux universitaires ou politiques s'avère un argument particulièrement spécieux : cet amalgame contribue à atténuer la notion de triche.

Une autre hypocrisie se rapporte à la volonté de bannir le dopage chez les jeunes alors qu'il est soi-disant encadré ailleurs. Malheureusement, le sport ne se segmente pas car il est un long *continuum*. On ne naît pas sportif, on le devient grâce à beaucoup d'efforts et de travail. Il n'y a donc pas lieu d'opérer des distinctions selon l'âge.

Cette hypocrisie est d'autant plus insupportable qu'il est notoire que toute cette campagne est conduite en vertu d'objectifs purement mercantiles, le marché des adonnés à une pratique sportive se révélant colossal. Sa légalisation serait donc une aubaine pour de nombreux industriels.

Enfin, dans l'hypothèse où le dopage serait admis pour les athlètes de haut niveau, le souci d'équité dont se réclament les partisans de la libéralisation devrait déboucher sur la

publication préalable des procédés utilisés. Ce qui n'est pas prêt d'arriver et obligerait à la mise en place de nouvelles procédures de contrôles / vérifications !

**Professeur Michel AUDRAN**

Pour ces auteurs, le fait de soumettre un enfant à des exercices de haut niveau lui fait courir un risque. Un suivi médical et la prise de médicaments doivent donc être envisagés.

Par ailleurs, il faut savoir qu'aux Etats-Unis, des joueurs de base-ball se font préventivement modifier certains ligaments (coude ou épaule, je ne sais plus) afin d'améliorer la performance.

**Frédéric NORDMANN, préventologue**

En clair, pour les tenants de la libéralisation, « le marché régule le marché ». Or l'époque présente nous démontre précisément le contraire.